



## Compte rendu des CAP Locales A et B du 12 juillet et de la CAP locale C du 29 juin 2012 Mouvements locaux d'affectations Filière fiscale

Notre déclaration liminaire, commune aux 3 CAPL, est jointe à ce compte rendu. Nous avons encore dénoncé les suppressions d'emplois qui impactent ces mouvements et qui continuent de dégrader très fortement les conditions de travail de tous les agents.

### **CAPL n° 3: Examen des demandes d'affectation des AGENTS de la filière fiscale** (29/6/2012)

Le mouvement est disponible sur Ulysse 56.

Le mouvement national était très réduit puisque l'on comptait seulement 2 arrivées dans le département et 2 départs.

Les CAP locales sont réunies par cadre (A, B et C) mais la Direction réfléchit globalement sur la situation d'un service en y intégrant les agents et les contrôleurs.

Le mouvement proposé par la Direction respecte la règle de l'ancienneté.

Du fait des nombreuses suppressions d'emplois depuis plusieurs années, des services se retrouvent en grosse difficulté et notamment les conservations des hypothèques.

2 postes d'agents restent vacants à l'accueil du SIP Lorient nord faute de demandes d'après la Direction.

Nous avons demandé que la Direction nous fournisse la liste des souhaits des agents ALD et EDRA (qui ne peuvent pas déposer de fiche de vœux) ainsi que les postes restant vacants après mouvement.

#### **Statistiques du mouvement local :**

25 postes vacants avant mouvement. 21 agents restent en affectation provisoire, 4 ALD Morbihan, 5 EDRA et 5 détachements.

#### VOTE sur le mouvement local:

POUR: parité administrative 3 voix

CONTRE: **CGT**, CFDT et SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES (ex SNUI/SUD)

Explication de vote: la CGT FP 56 s'est prononcée contre ce mouvement car il s'inscrit dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés des services.

#### -Appel de notation pour un agent de la filière gestion publique (AAP 1ère classe)

Nous avons voté pour la demande de l'agent. Ce dossier a obtenu un mois.

Toutes filières confondues, 4 recours en CAP nationale ont été déposés au 12/7/2012.

Vos élus CGT en CAPL n°3: Suzanne WEIL - Nelly BENOIST Ludovic GUIBOUD - Mickaël MOREAU

## **CAPL n° 2: Examen des demandes d'affectation des CONTRÔLEURS de la filière fiscale** (12/07/2012)

Le mouvement est disponible sur Ulysse 56. Suite à la CAP nationale, si les effectifs de la catégorie B ne connaissent pas de diminution globale comme la catégorie C, faute d'un recrutement suffisant les statistiques affichent 650 emplois vacants en catégorie B au 1er septembre prochain. **Dans le Morbihan il manquera au 1/9/2013 2,3 contrôleurs.**

Nous avons remercié les collègues du service du Personnel qui, suite à notre demande, nous ont fourni la liste des souhaits d'affectation des ALD et des EDRA. Ces documents nous ont été utiles.

La règle de l'ancienneté a été respectée (les agents sont départagés par le niveau de leur indice majoré).

Nous avons regretté dans le projet de mouvement le manque de lisibilité sur les affectations en Direction. Elle nous a assuré qu'elle ne se « servait pas au détriment des autres services ».

Nous avons revendiqué pour la filière fiscale un véritable échelon de renfort (EDRA), ce qui existe déjà dans la filière gestion publique (EMR).

Le Chef du pôle gestion fiscale nous a informé qu'une réflexion était en cours **sur l'accueil des professionnels**. A l'instar de ce qui a été fait pour les « particuliers », la Direction veut savoir pourquoi les usagers viennent si nombreux nous voir. A suivre...

Les horaires d'ouverture au public ont déjà été largement diminués pendant la campagne IR, il semble que l'on suive le même chemin pour l'accueil des professionnels.

L'accueil est un sujet très important et de la qualité de cet accueil dépend bien souvent l'image de notre administration

Bien que l'on nous ait affirmé le contraire depuis longtemps, **toujours plus de suppressions d'emplois, c'est bien moins de service public.**

### **Statistiques du mouvement local :**

26 postes vacants avant mouvement, 2,3 postes vacants après mouvement. 6 EDRA, 7 ALD Morbihan, 8 ALD résidence et 13 détachements.

### **VOTE sur le mouvement local:**

POUR: parité administrative 3 voix

CONTRE: **CGT**, CFDT et SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES (ex SNUI/SUD)

Explication de vote: la CGT FP 56 s'est prononcée contre ce mouvement car il est encore une fois impacté par les suppressions d'emplois. Des postes de contrôleurs restent vacants à l'issue de ce mouvement (2,3). Les conditions de travail des agents vont continuer de se dégrader, ainsi que la qualité du service public.

Vos élus CGT en CAPL n°2: Stéphane GALLAIS – Christophe RISSEL

## **CAPL n° 1: Examen des demandes d'affectation des INSPECTEURS de la filière fiscale**

La règle de l'ancienneté a été respectée. Il n'y a pas de poste vacants après mouvement pour les inspecteurs, la situation est à l'équilibre dans le département.

**Statistiques du mouvement local :**

4 postes vacants, tous pourvus. 3 agents directement affectés au mouvement national (CDIF et Direction). 3 EDRA, 7 ald et 8 détachements.

VOTE sur le mouvement local:

POUR: parité administrative 2 voix

CONTRE: **CGT**

ABSTENTION: CFDT

Explication de vote: la CGT FP 56 s'est prononcée contre ce mouvement car il s'inscrit dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés des services.

Vos élues CGT en CAPL n°1: Sophie RAULT- Catherine BOUSSION

\*\*\*\*\*

**Précision:** Concernant la possibilité de réserver 50% des possibilités d'apport sur un département aux agents prioritaires, notre syndicat n'est évidemment pas contre ces mouvements avec priorités (bien au contraire) mais la CGT a rappelé au niveau national sa revendication d'un taux de 25% des rapprochements avec reliquat, pour une question d'équilibre.

Ce doublement de taux a pour conséquence d'effectuer un mouvement de mutation qui voit la part des prioritaires dépasser celle des convenances personnelles.

Ce qui a pour conséquence de « mécontenter » des collègues qui voient arriver dans leur département d'installation des agents « plus jeunes qu'eux » obtenir une affectation sur un poste fixe.

**PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISES POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS , L'ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A LA DGFIP.**

**Bulletin d'adhésion CGT FiP Morbihan**

*Pour un syndicalisme de conquêtes sociales*

NOM : Prénom :

Date de naissance : / /

Catégorie : Grade : Échelon :

Filière fiscale  Filière gestion publique

Adresse administrative : .....

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative :  Adresse personnelle (préciser) :

Bulletin à renvoyer à Christophe RISSEL SIE LORIENT NORD 1, place de l'Hôtel de Ville 56 322 LORIENT cedex